

http://snfolcdijon.fr/spip.php?page=article&id_article=19



Contre la réforme de l'assurance chômage

- Catégories - Contractuels -

Publication date: mercredi 15 septembre 2021

Copyright © SNFOLC Dijon - Tous droits réservés

Professeurs contractuels, AESH, assistants d'éducation, FO exige l'abandon de la réforme de l'assurance chômage qui entraînera une baisse drastique de vos allocations à partir du 1er juillet 2021.

La réforme appliquée depuis 2019 assèche les caisses de l'UNEDIC, l'organisme qui redistribue les cotisations salariales à destination des chômeurs...

Malgré l'hostilité de l'ensemble des confédérations syndicales, la mise en application complète de la réforme Macron de l'assurance chômage sera effective au 1er juillet 2021. La première partie de la réforme en 2019 modifie profondément le financement de l'UNEDIC, l'organisme cogéré par les représentants des salariés et des employeurs en charge de l'assurance chômage. En effet, l'article 54 de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 « *pour la liberté de choisir son avenir professionnel* » a baissé les contributions salariales d'assurance chômage au 1er janvier 2019.

Conséquence : en même temps que le « coût total employeur » diminue (une belle économie pour les employeurs), il y a d'autant moins de cotisations qui abondent les caisses de l'UNEDIC.

Lire la suite ci-dessous